



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diabète

Question écrite n° 45160

Texte de la question

M. Michel Zumkeller alerte Mme la ministre de la santé et des sports sur l'épidémie de diabète. Le diabète est une maladie qui touche de plus en plus de nos concitoyens. En quelques années, il est devenu une véritable épidémie qui touche plus de 150 millions de personnes dans le monde, représentant ainsi l'une des cinq premières causes de mortalité. Sur notre territoire, plus de 2,5 millions de personnes sont concernées par cette maladie et les prévisions sont ternes puisqu'on recense chaque année plus de 100 000 personnes supplémentaires frappées par cette maladie. Le diabète constitue un enjeu majeur de santé publique, dont les conséquences sont visibles chaque jour en terme économique, social et humain. Ainsi, il lui demande de lui indiquer les mesures envisagées en terme de dépistage, prévention et suivi de la maladie.

Texte de la réponse

Le diabète est une pathologie métabolique en constante augmentation tant en Europe qu'aux États-Unis. En France métropolitaine, on dénombre environ 2,5 millions de personnes diabétiques, soit une prévalence d'environ 3,3 %. L'incidence du diabète de type 1 en France augmente et le diagnostic se fait à des âges de plus en plus jeunes. L'incidence chez l'enfant de moins de quinze ans est de l'ordre de 15/100 000 par an. L'incidence du diabète de type 2 augmente aussi en fréquence chez l'enfant. L'augmentation de l'incidence du diabète de type 1 au plus jeune âge est attribuée à différentes hypothèses, dont les facteurs environnementaux. Pour le diabète de type 2, il n'existe pas de traitement unique spécifique et le diagnostic est plus difficile. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique, tout comme le programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète de type 2, ont visé à améliorer la prise en charge du diabète et la lutte contre les complications de cette maladie. La Haute Autorité en santé (HAS) a publié en 2006 des guides pour la prise en charge des enfants et adolescents diabétiques destinés aux patients et aux médecins. L'étude Entred (échantillon national témoin représentatif des personnes diabétiques) a permis de décrire en 2001 les facteurs liés à la prise en charge du diabète de l'adulte et est actuellement reconduite avec l'originalité de s'étendre pour la première fois aux enfants et adolescents diabétiques. Il s'agit de l'étude Entred-Enfant 2007-2010 lancée par l'InVS et l'Assurance maladie et de l'étude Entred-Ado. Cette dernière a débuté en 2008 en collaboration entre l'InVS, l'Assurance maladie et une unité INSERM. Il s'agit d'une étude auprès d'un échantillon de plus de 500 adolescents diabétiques. Ces deux études vont permettre de décrire l'état de santé des jeunes diabétiques, leur traitement, leur prise en charge et leur parcours de soins. Elles évalueront l'adéquation de la prise en charge avec les recommandations de la HAS. Enfin, en matière de prévention du diabète de type 2, notamment chez les jeunes, le deuxième plan national nutrition et santé (PNNS 2) 2006-2010 a pour objet de sensibiliser les populations sur l'importance de la nutrition équilibrée et de l'hygiène de vie et présente un plan d'actions visant à dépister et à prendre en charge les troubles nutritionnels chez les jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Zumkeller](#)

Circonscription : Territoire-de-Belfort (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45160

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 mars 2009, page 2740

Réponse publiée le : 11 août 2009, page 7968